



Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal

*Regard sur le territoire du
CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent*

Mise en contexte

La qualité de l'environnement alimentaire facilite l'adoption d'une alimentation qui favorise la santé, comme l'ont constaté plusieurs études. L'effet d'un environnement déficient est encore plus fort lorsque les personnes qui y vivent subissent un manque de diverses ressources (revenu, transport, habiletés, équipement, etc.). La littérature démontre également le lien entre l'environnement alimentaire et les inégalités sociales de santé. En 2004, une première étude de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait mis en relief les disparités dans l'accès aux aliments santé selon les secteurs de résidence.

L'étude a été reprise en 2010 afin d'examiner à nouveau la situation montréalaise en matière d'accès aux aliments santé. Les approches utilisées pour mesurer l'environnement alimentaire et en évaluer la qualité santé sont, dans la littérature, nombreuses et variées. Celle retenue par la DSP cible l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Ce choix méthodologique procède de deux constats : d'une part, les fruits et légumes sont reconnus comme une composante majeure de l'alimentation saine et d'autre part, les sondages omnibus menés par la DSP depuis dix ans, révèlent que leur consommation est encore insuffisante dans le menu de la majorité de la population montréalaise. La préoccupation pour l'accès à distance de marche est reliée aux efforts de la DSP de Montréal dans la promotion du transport actif. Les mesures visant à réduire l'utilisation de l'automobile soulèvent en effet l'importance de la présence de services

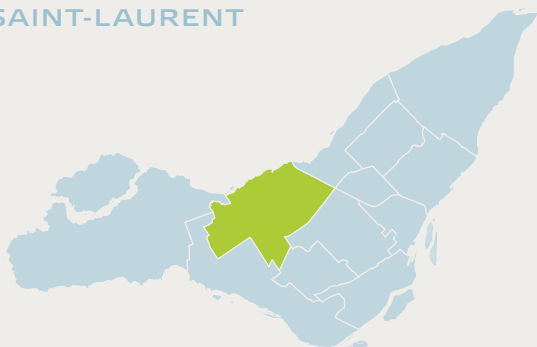
de proximité, notamment pour les achats alimentaires. Dans cette étude, une attention particulière porte aussi sur les disparités entre les groupes socioéconomiques et entre les secteurs habités.

Les surfaces dédiées aux fruits et légumes frais ont d'abord été mesurées dans les commerces alimentaires, de toutes catégories, de l'île de Montréal. L'accès a ensuite été calculé et cartographié sur la base des aires de diffusion, c'est-à-dire la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada diffuse les données sociodémographiques. L'île de Montréal compte plus de 3 000 aires de diffusion (AD). La proximité, définie sur une distance de marche, a été établie par divers auteurs à 500 m (totalisant 1 km aller-retour). Pour chacune des aires de diffusion, on a donc mesuré la surface totale de fruits et légumes frais accessible dans un rayon de 500 m autour de son point central.

Le rapport détaillé de l'étude, avec revue de littérature et références, est disponible sur internet, à l'adresse suivante : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/accesalimentsante>.

Ce cahier propose un regard spécifique sur le territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent qui compte 199 aires de diffusion, réparties en 2 territoires de CLSC et 8 voisinages. Il a pour objectif d'aider les acteurs locaux, tant municipaux que sociaux ou économiques, à analyser et prioriser les secteurs mal desservis où des interventions doivent être déployées pour améliorer l'environnement alimentaire et favoriser une plus grande consommation de fruits et légumes.

CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-
SAINT-LAURENT



Accès aux fruits et légumes frais dans le territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent

Le tableau 1 indique le nombre d'aires de diffusion et leur population selon l'accès aux fruits et légumes frais (FL). Les catégories d'accès, réparties entre 0 et > 850 pieds carrés, sont celles établies dans l'analyse régionale, à partir de la mesure médiane estimée à 425 pieds carrés; la médiane est la valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle 50 % de la population a accès à distance de marche. Afin de mieux percevoir les disparités entre les territoires, l'accès médian est également précisé selon trois niveaux géographiques, soit pour l'ensemble du CSSS (tableau 2), pour les 2 CLSC et pour leurs 8 voisinages (tableau 3).



Tableau 1. Distribution des aires de diffusion et de la population, selon l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent, 2010

Accès aux FL (pi ²)	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de la population
0	108	75 726	57,5
50 - 215	13	7 655	5,8
216 - 425	3	1 737	1,3
426 - 850	21	14 053	10,7
> 850	54	32 503	24,7
Total	199	131 674	100

Pour plus de 63 % de la population de ce territoire, l'accès aux fruits et légumes frais à distance de marche s'avère nul (0 pi², 57,5 %) ou négligeable (50 – 215 pi², 5,8 %). À peine le quart des résidents bénéficient d'un accès excellent, soit à plus de 850 pieds carrés de FL dans un rayon de 500 m.

Le tableau 2 permet de comparer le CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent avec les autres CSSS montréalais, en indiquant, pour chacun, l'accès médian aux fruits et légumes frais. Puisqu'une attention particulière de l'analyse porte sur les inégalités en terme d'accès à des aliments santé, celles-ci sont examinées en fonction des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)¹ et qui résident dans les secteurs où l'accès aux aliments santé est nul ou négligeable (moins de 215 pi²). Les données se rapportant à ce facteur essentiel de l'étude sont ainsi incluses au tableau 2 pour chacun des CSSS.

Une légère différence peut apparaître entre les chiffres rapportés dans ce cahier et ceux du tableau 8 du rapport détaillé (Accès aux fruits et légumes frais par territoire de CSSS). Cela est dû aux ajustements géographiques nécessités par l'analyse spécifique des territoires de CLSC et voisinages en fonction des aires de diffusion qui leur sont propres.

¹ SFR : il s'agit du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada, Recensement 2006

Tableau 2. Tableau comparatif des 12 CSSS de la région de Montréal – Population totale, accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, 2010

Nom du CSSS	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N	N	pi ²	N	%	N	% ¹
Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6
Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2
Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2
Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1
Dorval-Lachine-LaSalle	132 382	239	0	22 352	16,9	15 567	69,6
Jeanne-Mance	131 701	234	1 392	38 653	29,3	3 266	8,5
Lucille-Teasdale	167 208	290	736	41 304	24,7	13 759	33,3
De la Montagne	210 361	339	1 752	63 298	30,1	9 072	14,3
Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8
Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3
Saint-Léonard et Saint-Michel	124 644	224	567	29 995	24,1	6 493	21,6
Sud-Ouest–Verdun	138 918	229	589	38 604	27,8	17 608	45,6
Île de Montréal	1 813 882	3 094	425	402 986	22,2	136 691	33,9

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

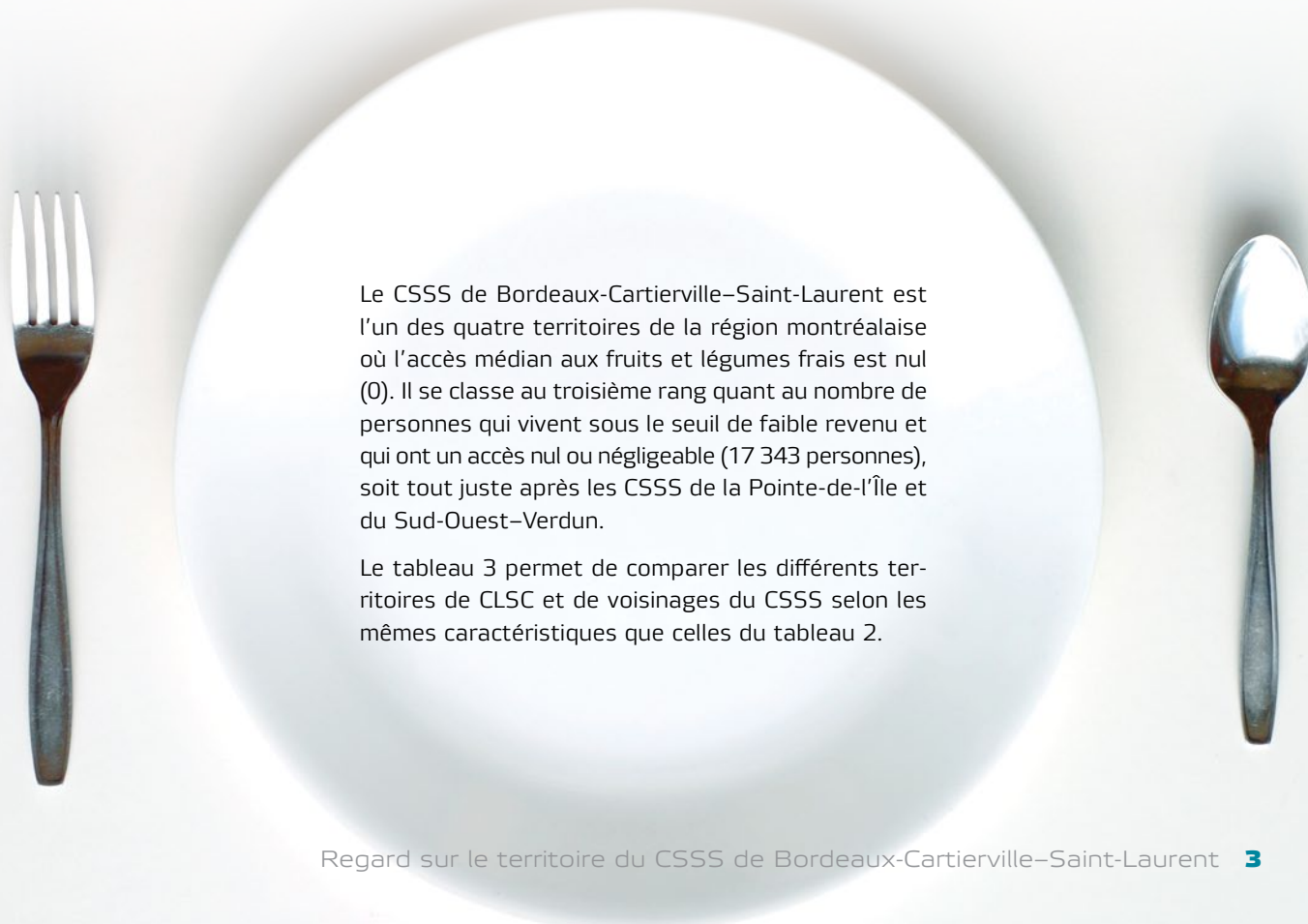


Tableau 3. Accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, par CLSC et voisinage, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent, 2010

CLSC et voisinages	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N		pi ²	N	%	N	% ¹
CLSC de Bordeaux-Cartierville	52 082	87	0	13 087	25,1	8 029	61,4
1 - Bordeaux-Cartierville	37 247	68	0	9 178	24,6	5 241	57,1
2 - Ahuntsic	4 978	7	119	1 004	20,2	624	62,1
3 - Saint-Sulpice	9 857	12	170	2 905	29,5	2 164	74,5
CLSC de Saint-Laurent	79 592	112	0	18 318	23,0	9 314	50,8
4 - Métropolitaine	29 241	51	0	5 232	17,9	3 906	74,7
5 - Cavendish	10 736	6	0	772	7,2	772	100,0
6 - Norgate	11 919	19	1 615	4 214	35,4	977	23,2
7 - Dutrisac	9 241	16	759	1 706	18,5	931	54,6
8 - Chameran	18 455	20	753	6 394	34,6	2 728	42,7
CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

La carte suivante montre les aires de diffusion selon les catégories d'accès aux fruits et légumes frais. Les voisinages sont délimités par une ligne brisée et identifiés par les chiffres correspondant à ceux du tableau 3. Les secteurs gris représentent les aires de diffusion où l'accès est nul. Ceux en rouge indiquent un accès négligeable (50 – 215 pi²). Les couleurs jaune et vert pâle désignent les secteurs où l'accès peut être qualifié de passable (216 – 425 pi²) ou bon (426 – 850 pi²). Le vert foncé identifie les aires de diffusion où l'accès est excellent. Les aires de diffusion les plus défavorisées, c'est-à-dire celles comptant 150 personnes ou plus vivant sous le SFR, sont hachurées.

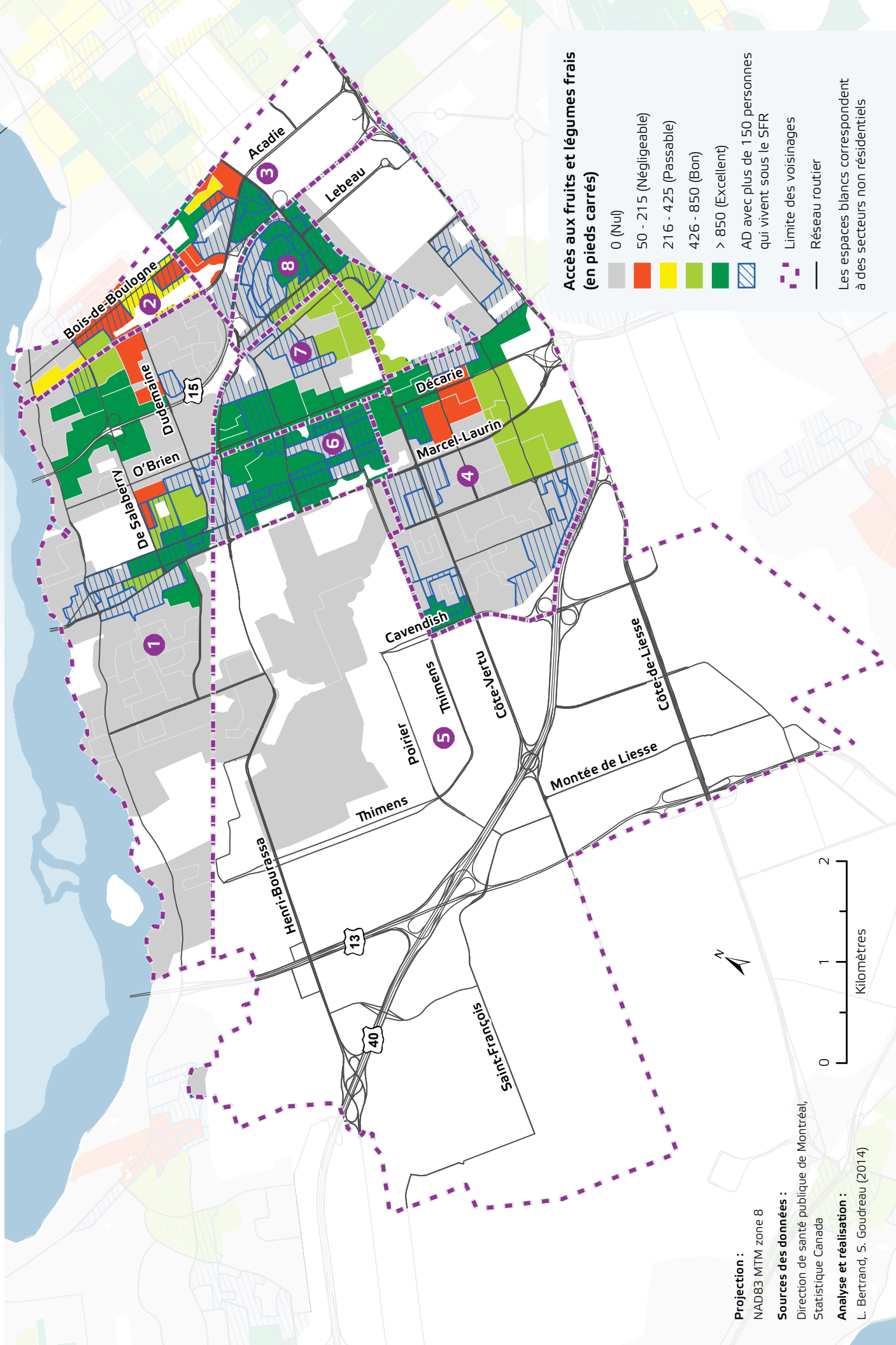
Les disparités entre les voisinages

Le tableau 3 montre que l'accès médian aux fruits et légumes frais est nul dans les deux territoires de CLSC. En fait, les trois voisinages du CLSC de Bordeaux-Cartierville présentent un accès nul ou négligeable (moins de 215 pi²). Parmi les huit voisinages du CSSS, Norgate, situé dans le secteur Saint-Laurent, est le seul où l'accès médian est excellent, dépassant largement les 850 pi². D'autres données (non affichées) indiquent que ce voisinage voit son entière population partagée entre les deux pôles d'accès, soit 2 822 personnes avec accès nul et 9 097 avec accès excellent. Malgré un nombre plutôt

élevé de personnes qui y vivent sous le SFR (4 214), la proportion de celles-ci ne bénéficiant d'aucun accès est la plus faible du CSSS (23 %).

Une prudence s'impose dans la comparaison des voisinages. Pour bien interpréter les résultats, il est important, en effet, de poser un regard attentif à la fois sur les nombres et sur les proportions qui leur correspondent. Ainsi, le voisinage Bordeaux-Cartierville (1), le plus peuplé, compte le nombre le plus élevé de personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu et qui n'ont pas un accès adéquat aux fruits et légumes frais (5 241 personnes ou 57 % de la population SFR). Par ailleurs, 21 % de sa population vit dans des secteurs où l'accès est excellent (données non affichées). Par contre, dans le voisinage de Cavendish (5) où 100 % des personnes vivant sous le SFR n'ont accès à aucun fruit et légume frais, il s'agit de 772 personnes. De plus, l'ensemble de sa population (100 %) se retrouve aussi sans accès à un approvisionnement en FL frais, à distance de marche. Ce voisinage est très étendu; il englobe les secteurs industriels de Saint-Laurent de même que des secteurs habités, peu densément peuplés, tel celui de Bois-Franc, qui occupent de grands espaces.

Figure 1. Accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, par aire de diffusion – CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent, 2010



Projection :
NAD83 MTM zone 8

Sources des données :
Direction de santé publique de Montréal,
Statistique Canada

Analyse et réalisation :
L. Bertrand, S. Goudreau (2014)

Le voisinage Métropolitaine (4), présente aussi de nombreux endroits mal desservis. En fait dans ce voisinage, 3 824 personnes (13 % de la population) ont un excellent accès aux fruits et légumes, et 3 332 résidants (11 %) ont un accès qualifié de bon, soit de 426 à 850 pieds carrés. Par contre, plus de 22 000 personnes (76 %) ont un accès nul ou négligeable (données non affichées). De même dans le voisinage Chameran (8), 6 200 personnes (33,6 %) ont un excellent accès aux fruits et légumes contre 7 800 personnes ou 42 % de la population, ayant un accès nul ou négligeable.

La carte montre bien la concentration des secteurs où les fruits et légumes frais sont disponibles (en vert), alors qu'ils sont entourés de lieux où l'accès est totalement déficient (en gris).

Dans l'ensemble du territoire, les aires de diffusion les plus défavorisées (41) où l'accès aux fruits et légumes frais est nul ou négligeable (secteurs gris, hachurés en bleu) regroupent 12 000 personnes. Elles sont particulièrement localisées dans les voisinages Métropolitaine, Chameran et Bordeaux-Cartierville.

Certaines zones peuvent apparaître en gris ou en blanc sur la carte, même si des commerces s'y trouvent avec une offre de fruits et légumes frais; on peut penser ici au Marché Central. Cette observation s'explique par les données de cette étude qui mesurent l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m du centroïde des aires de diffusion où résident des personnes. La seule présence de commerces, qui par ailleurs, peuvent être installés dans de larges espaces non habités, n'assure pas cet accès aux fruits et légumes à distance de marche.

Comparaison avec la situation de 2004

Le graphique 1 permet de comparer l'accès qu'avait la population de ce territoire en 2004 avec les données actuelles.

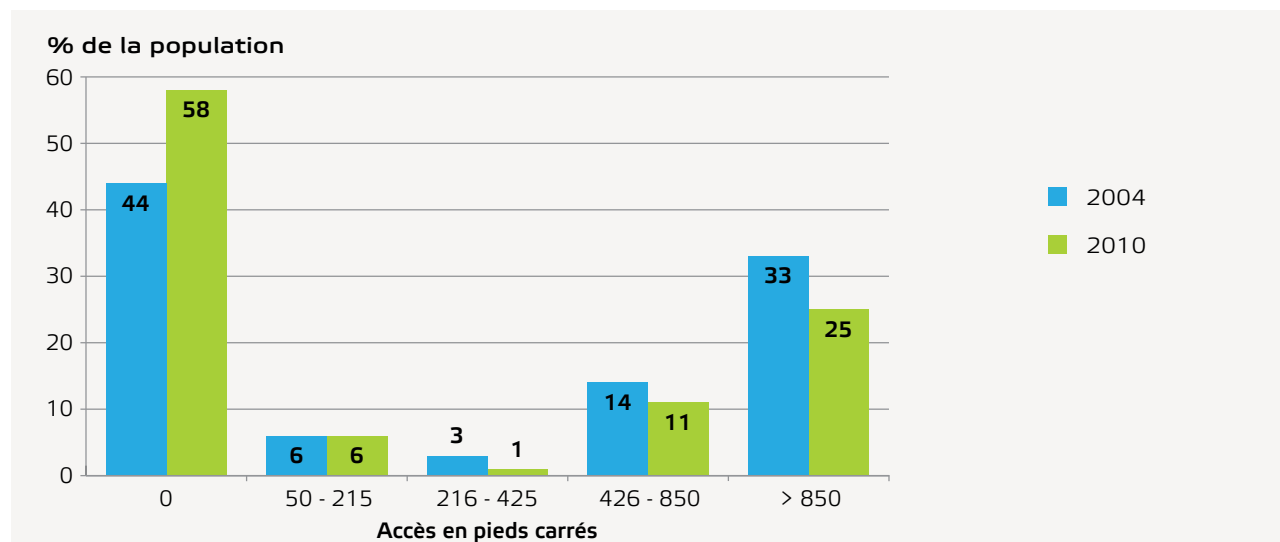
Alors qu'en 2004, même si seulement le tiers de la population totale du CSSS bénéficiait d'un excellent accès aux fruits et légumes, en 2010, la proportion a diminué à moins de 25 % et plus de personnes se retrouvent avec un accès nul.

Discussion

La configuration hétérogène de ce territoire de CSSS, cicatrisé tant par les autoroutes, que par de grands espaces non résidentiels, ou des rues zigzagantes, laisse son empreinte sur l'accès aux aliments santé dans les divers voisinages. Ceux-ci sont également déroutants dans leur forme, tels les voisinages Métropolitaine (4), ou Chameran (8). La carte et le tableau 3 illustrent les différences non seulement entre les voisinages mais aussi entre leurs secteurs spécifiques. De fortes disparités apparaissent donc au sein de ce territoire.

Sur l'ensemble du territoire du CSSS, le nombre de commerces s'est réduit de 31 à 24 au cours des six années écoulées entre les deux études, équivalant à une perte de surface de près de 7 800 pieds carrés. L'augmentation du nombre de personnes ayant un accès nul, tel qu'observé en 2010, sur le graphique, serait-il lié à cette diminution ? Ou de nouveaux développements, tel dans le secteur Bois-Franc, situé dans le voisinage Cavendish, où la seule fonction résidentielle a été mise en place, peut-elle expliquer en partie cette observation ?

Graphique 1. Répartition de la population selon l'accès aux fruits et légumes frais en 2004 et en 2010, CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent



Les secteurs mal desservis, nombreux et étendus, méritent une analyse approfondie du potentiel d'amélioration de l'accès aux aliments santé. Par exemple, le secteur nord-est du voisinage Chaméran (8), illustré sur la carte avec des aires de diffusion les plus défavorisées et mal desservies, présente-t-il un aménagement urbain peu propice aux services de proximité ? Les données du recensement 2011, rappellent la présence majoritaire de familles immigrantes dans ce secteur. Comment voient-elles la revitalisation de leur milieu; comment se débrouillent-elles avec le système de transport pour leurs achats alimentaires ? Quelle solution leur conviendrait le mieux ? Ces questions sont soulevées à titre d'exemple d'une analyse approfondie. D'ailleurs, l'offre alimentaire peut rapidement produire des changements dans un tel environnement. Ainsi, au moment de l'écriture de ce cahier, a été communiquée l'installation, en 2013, d'un important commerce de fruits et légumes, rue Jules-Poitras. L'effet est substantiel. Une large portion de la population, jusqu'ici mal desservie dans les voisinages Chaméran et Dutrisac, se retrouve maintenant dans la catégorie d'excellent accès, à distance de marche, à des fruits et légumes frais. Autre intérêt, les prix sont avantageusement compétitifs.

En perspective

Des initiatives intéressantes sont en cours, notamment dans Place Benoît (voisinage Métropolitaine) et dans le secteur Grenet de Bordeaux-Cartierville. Les marchés publics saisonniers, les jardins collectifs, ne sont pas inclus dans les données présentées dans ce cahier. L'étude rend compte de l'accès régulier aux aliments santé. Elle démontre toute la pertinence des efforts déployés et met en relief l'importance du problème d'accès dans plusieurs secteurs défavorisés du CSSS.

Il est fort probable que les mêmes actions ne seront pas appropriées dans tous les secteurs où l'accès aux aliments santé doit être amélioré. Des analyses plus fines de ces secteurs, de leurs aménagements, de leur population, des solutions souhaitées par les résidents devront être assurées. Des efforts soutenus des décideurs et intervenants de tous les secteurs municipal, social, économique, communautaire méritent d'être engagés, de manière conjointe et novatrice, pour bâtir un système alimentaire local qui favorise la santé de tous dans ce territoire.

Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent

Une réalisation du secteur
Environnement urbain et santé,
Direction de santé publique de
l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301 Sherbrooke Est
Montréal, (Québec) H2L 1M3
santemontreal.qc.ca

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-351-4 (série)
ISBN 978-2-89673-360-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-361-3 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal - Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2014

Auteurs

Lise Bertrand
Sophie Goudreau

Collaboration

Francine Hubert
Michel Fournier
François Thérien

Édition

Deborah Bonney

Graphisme

Paul Cloutier

Photos

P.2 : Marchés Saisonniers de Cartierville
P.3 : Shutterstock



**Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal**

Québec 